

LES EMPLOYÉS DES FERMES DANS LES
PAYS DES SUDÈTES. UNE CONSIDÉRATION
POPULAIRE SOCIO-HISTORIQUE

Hertha Wolf-Beraneč

Pour faire une étude historique, sociale et populaire des domestiques en Bohême et Moravie-Silésie, on a choisi la 2ème moitié du 19ème siècle; à cette époque ce sont d'une part encore les mêmes conditions que celles après la libération des paysans de l'esclavage et d'autre part le chemin de l'industrialisation en masse et la transformation sociale qu'elle implique est déjà tracé. Des règlements légaux d'ordre social pour la protection des ouvriers en cas d'incapacité de travail par suite de maladie ou de vieillesse n'apparurent qu'au début du 20ème siècle et ne furent vraiment valables qu'après la deuxième guerre mondiale. Cependant les employés des fermes des pays des Sudètes, tant qu'il ne s'agissait pas de paresseux, avaient leur vieillesse assurée de par leur participation à la vie de famille du fermier et le droit de tutelle que le fermier avait sur tous ceux qui vivaient sous son toit. Ce n'est qu'après la fin du droit de tutelle et après l'entrée en vigueur des différents accords tarifaires que les rapports patriarcaux entre fermiers et employés disparurent. Le matérialisme qui se répandit vite changea l'attitude respective des employés de la ferme et du fermier, autrefois réunis pour le bien de la ferme. La conséquence fut qu'avant l'employé de ferme qui la

plupart du temps habitait loin des divertissements offerts par la ville, fut contraint à l'isolement, ce qui d'une part contribue à la fuite devant cette profession.

L'exposé présent se base sur des questions détaillées qui furent traitées pour environ 500 localités sudètes.